

Fiche Métier

Prothèse Dentaire



Etre reconnu



Etre vu



Etre écouté



- **Devenir prothésiste dentaire p 3**
 - Définition du métier p 3
 - Qualités requises p 3
 - Analyse du travail p 3
 - Les filières de formation p 4
 - La formation p 5
 - L'emploi de salarié p 5
 - Evolutions p 5
 - Adresses utiles p 5

- **La formation initiale p 6**
 - BAC Pro prothèse dentaire p 7
 - BTM en prothèse dentaire p 8
 - BTMS de prothésiste dentaire p 9

- **La formation continue p 10**
 - Pour les plus de 25 ans p 10
 - Statut de salarié p 10
 - La validation des acquis de l'expérience p 10
 - Les équivalences de diplôme p 10

- **Les Certificats de qualification professionnelle p 11**
 - Qu'est-ce qu'un CQP ? p 11
 - A qui s'adressent ces CQP ? p 11
 - Comment obtenir un CQP ? p 12
 - CQP CPES Céramique et occlusion p 13
 - CQP CPES Prothèse amovible complète p 13
 - CQP Technicien qualifié en Orthodontie p 13

Définition du métier



L'activité du prothésiste dentaire consiste dans le fait d'analyser les cas prothétiques, de concevoir, élaborer, réparer, réaliser la fabrication et mettre sur le marché des dispositifs médicaux sur mesure, prothèses et orthèses dentaires.

En tant que fabricant de dispositifs médicaux sur mesure, il a la responsabilité technique des prothèses dentaires qu'il vend à ses clients prescripteurs pour le compte d'un patient donné.

Qualités requises



Un jeune doit avoir acquis un niveau scolaire de base suffisant pour faire face aux connaissances des savoirs et savoir-faire à acquérir (chimie, métallurgie, morphologie, informatique ...).

Pour exercer cette profession, il faut être motivé et capable de rester extrêmement patient, concentré et attentif. Par ailleurs, il faut posséder une excellente capacité manuelle, tant de précision que d'habileté.

Ce métier réclame aussi un goût esthétique prononcé et un souci de perfection; de très bonnes aptitudes visuelles sont indispensables : différenciation des nuances de couleurs et perception des formes et reliefs.

C'est une activité qui s'exerce essentiellement assis, qui ne nécessite pas d'effort physique mais qui implique une grande tension nerveuse. Enfin, des qualités d'hygiène sont très importantes dans cette profession.

Analyse du travail



Le prothésiste dentaire conçoit et réalise des prothèses fixes ou amovibles de même que des appareils d'orthodontie.

Ces dispositifs médicaux sur mesure sont destinés à remplacer ou à corriger l'anatomie dentaire et à rétablir l'esthétique et la fonction des dents dans la sphère bucco-dentaire.

Chaque prothèse dentaire est un travail spécifique pour la fabrication proprement dite, de nombreuses techniques doivent être maîtrisées (sculpture, modelage, fonte d'alliage, application de poudre de porce-

laine etc..., selon les types de travaux et les matériaux utilisés : cire, plâtre, alliages dentaires, composite, céramique, résine acrylique etc ...).

C'est une profession à forte évolution technique en interactivité avec la haute technologie, et le monde médical.

Les techniques de conception et de fabrication assistées par ordinateurs (CAO / CFAO) ont modifié l'exercice quotidien de ce secteur d'activité.

Le prothésiste dentaire doit se former continuellement tout au long de sa vie professionnelle.

Les filières de formation



Pour entrer dans une formation en prothèse dentaire, deux voies sont possibles en fonction du niveau initial.

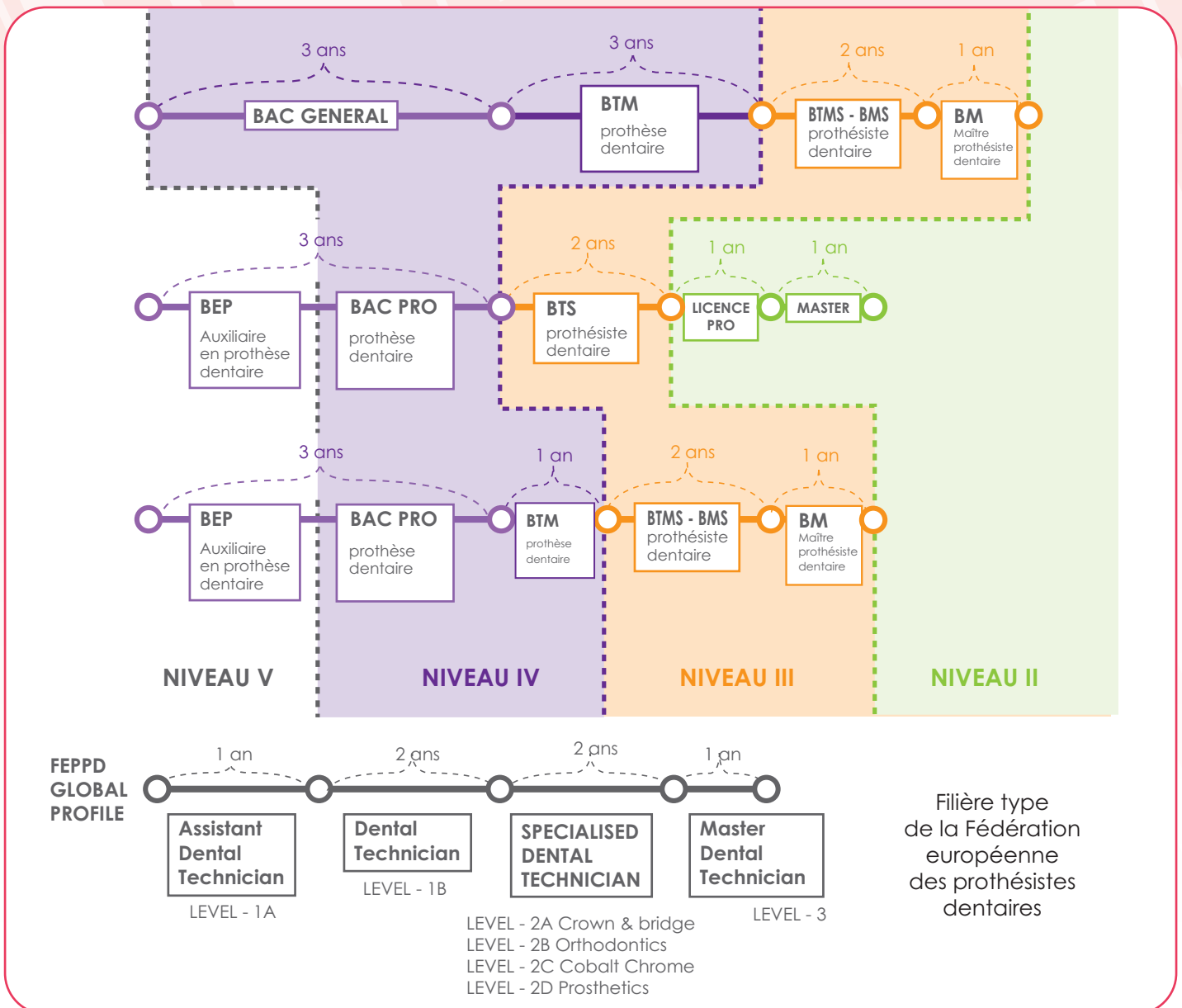
Après la troisième, avec une décision d'orientation favorable, un jeune peut débuter une formation de **Baccalauréat Professionnel en prothèse dentaire** en 3 ans intégrant une certification intermédiaire **Brevet d'Etudes Professionnels auxiliaire en prothèse dentaire**. Il pourra ensuite :

- ✓ préparer un **Brevet de Technicien Supérieur de prothésiste dentaire** en 2 ans qui pourra être suivi d'une licence professionnelle,

- ✓ préparer un **Brevet Technique des Métiers en prothèse dentaire** en 1 an en alternance qui pourra être suivi d'un Brevet Technique des Métiers Supérieur en 2 ans.

Après un baccalauréat général, un jeune peut débuter une formation artisanale pour préparer le **Brevet Technique des Métiers en prothèse dentaire** en 3 ans, en alternance.

Il pourra ensuite préparer un Brevet Technique des Métiers Supérieur en 2 ans.



La formation



Adaptés au profil des candidats et à leurs projets professionnels, les niveaux de formation correspondent à des profils emplois dans l'activité.

Selon les types de compétence professionnelle du niveau IV (BAC) au niveau II (BAC + 3), la filière de formation au métier de la prothèse dentaire respecte l'esprit de la pyramide européenne de formation. Conformément à la résolution du parlement européen du 18 septembre 1987.

L'enseignement peut s'effectuer soit dans les lycées professionnels, dans les centres de formation d'apprenti ou dans les écoles privées. Ces diplômés se préparent sur une durée de 3 à 7 ans pour tout ou partie de la filière, soit :

- ✓ **En formation initiale par alternance** (apprentissage) ou à temps plein.
- ✓ **En formation continue** tout au long de sa vie professionnelle.

Les différents enseignements spécifiques portent sur la morphologie dentaire, la maîtrise de la sculpture, du modelage, le travail des métaux précieux et non précieux, des matériaux acryliques et céramiques dentaires dans différents domaines de compétence comme: prothèse céramique, prothèse conjointe, prothèse adjointe, orthopédie dento-faciale, implantologie, prothèse combinée et CAO CFAO.

L'emploi de salarié



Il se situe dans le cadre d'Entreprises artisanales, PME, Multinationales, Entreprises du secteur public.

On dénombre au 1^{er} Janvier 2009, environ 4 500 laboratoires de prothèses dentaires en France et 16 500 salariés.

Evolutions



Les prothésistes dentaires français sont entrés dans une recherche permanente d'amélioration de la performance des hommes, de l'organisation du travail et de l'outil de production.

Adresses utiles



Organisation professionnelle UNPPD

Union Nationale Patronale
des Prothésistes Dentaires
80/82, rue de la Roquette – 75011 PARIS
Tél : 01 49 29 46 29
E-mail : unppd@unppd.org
Site : www.unppd.org

Ministère de l'Éducation Nationale

110, rue de Grenelle – 75007 PARIS
Site : www.education.gouv.fr

RPCM

12, avenue Marceau – 75008 PARIS
Tél : 01 44 43 10 00
Site : www.artisanat.fr



BEP auxiliaire en prothèse dentaire

Niveau V (certification intermédiaire au Bac Pro)

Salarié qui a les compétences de base permettant de réaliser certaines prothèses simples, sous contrôle.



BAC PRO prothèse dentaire

Niveau IV sur 3 ans

Professionnel qualifié pour assurer certaines productions et développer la compétitivité de l'entreprise.



BTS prothésiste dentaire

Niveau III sur 2 ans (à partir de 2012)

Professionnel hautement qualifié ayant la possibilité de diriger un laboratoire, enseigner ou pour créer ou reprendre une entreprise tout en assurant son développement et sa viabilité.

La formation se déroule

- ✓ Par la voie scolaire dans les lycées d'enseignement professionnel.
- ✓ Par la voie de l'apprentissage dans les centres de formation d'apprentis.
- ✓ Dans le cadre des écoles privées, souvent hors contrat, à temps plein ou en alternance.

Cette
qualification
est reconnue dans
la Convention
Collective
Nationale

BAC PRO prothèse dentaire



Niveau IV

POSITIONNEMENT DU DIPLÔME DANS LA FILIÈRE DE FORMATION

Il s'agit du premier niveau d'exigence professionnelle de formation au métier de prothèse dentaire, homologué au niveau IV. Le BAC pro se prépare sur 3 ans.

Pour suivre la formation deux voies sont possibles :

- ✓ **l'alternance** en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- ✓ **la formation à temps plein** avec des stages en entreprises.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Destinée principalement aux jeunes, cette formation vise à apporter des connaissances de base qui permettent de réaliser certaines prothèses.

ORGANISATION DE LA FORMATION

2 domaines de compétences

- ✓ **Domaine professionnel, connaissances des fondamentaux en savoir pratique et technologiques :**
 - mise en œuvre, réalisation de travaux prothétiques en résine, en céramique et certaines conceptions en CAO,
 - technologie des matériaux et des techniques de fabrication,
 - anatomie et morphologie dentaire,
 - hygiène, sécurité et conditions de travail.
- ✓ **Domaines généraux**
 - français, histoire, géographie,
 - mathématiques,
 - sciences physiques,
 - économie et gestion,
 - éducation physique et sportive,
 - anglais.



Cette qualification est reconnue dans la Convention Collective Nationale

BTM prothèse dentaire

Niveau IV

Ce diplôme relève de l'Accord-Cadre UNPPD / APCM. Seuls les centres de formation des chambres de Métiers possédant un agrément préalable peuvent préparer à cette formation. Le BTM se prépare en alternance en 3 ans.

tionnement individuel peut suivre la formation en 1 an. Pour suivre la formation, deux voies sont possibles :

- ✓ **l'alternance** (formation initiale avec signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation),
- ✓ **la formation continue** (dite de promotion sociale).

POSITIONNEMENT DU DIPLÔME DANS LA FILIÈRE DE FORMATION ARTISANALE

Le BTM est homologué au niveau IV des titres et des diplômes.

Le candidat, titulaire du baccalauréat général, et ayant satisfait aux tests de positionnement individuel peut suivre la formation en 3 ans.

Le candidat, titulaire du baccalauréat professionnel prothèse dentaire, et ayant satisfait aux tests de posi-

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif global de cette formation est de former des collaborateurs de chefs d'entreprise, des professionnels qualifiés ayant la possibilité d'encadrer et de diriger une équipe.



ORGANISATION DE LA FORMATION

2 domaines de compétences

- ✓ **Domaine professionnel, maîtrise de savoir-faire professionnel pratiques et technologiques pour une production de qualité en :**
 - Prothèse amovible résine
 - Prothèse amovible métallique
 - Prothèse fixée métallique et céramique
 - CAO
 - Orthopédie Dento-faciale
 - Prothèse combinée (attachement)

- ✓ **Domaine transversal, développement des capacités permettant d'optimiser la rentabilité de l'entreprise, de développer l'autonomie, la réactivité, l'adaptabilité et la créativité**
 - L'organisation du travail
 - L'animation d'une équipe
 - L'innovation et la commercialisation
 - La gestion de coûts de fabrication
 - Une langue vivante professionnelle.

Ainsi, l'ensemble des domaines de compétence a pour finalité de développer la maîtrise de la qualité au service de la compétitivité de l'entreprise.

Cette qualification est reconnue dans la Convention Collective Nationale

BTMS de prothésiste dentaire



Niveau III

Ce diplôme relève de l'accord cadre UNPPD/ APCM. Seuls les centres de formation des Chambres de Métiers possédant un agrément préalable peuvent préparer cette formation.



POSITIONNEMENT DU DIPLÔME DANS LA FILIÈRE DE FORMATION ARTISANALE

Le BTMS prothésiste dentaire est homologué au niveau III des titres et diplômes.

Pour suivre la formation deux voies sont possibles :

- ✓ **l'alternance** (formation initiale avec signataire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation),
- ✓ **la formation continue** dite de promotion sociale (le candidat doit posséder le statut de salarié ou de chef d'entreprise).



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le BTMS Prothésiste Dentaire vise à la fois la fonction de management et celle de responsable hautement qualifié. Le titulaire du BTMS prothésiste dentaire détermine, organise et encadre l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation de tous types de prothèse dentaire. Il intervient également dans la fabrication des DMSM, il gère les moyens (humains, matériels et matériaux), supervise la production, il est responsable de la conformité du produit par rapport à la prescription. Il est responsable de l'organisation et de la gestion d'un laboratoire de prothèse dentaire.

Cette fonction a été construite en fonction de différents profils emplois identifiés :

- ✓ Prothésiste dentaire hautement qualifié
- ✓ Enseignant
- ✓ Chef d'entreprise



ORGANISATION DE LA FORMATION

2 domaines de compétences

- ✓ **Domaine de la production, acquérir un niveau de compétences techniques pour une production de haute technicité en :**
 - Prothèse amovible résine et cosmétique
 - Prothèse fixée céramique
 - Prothèse combinée et fraisage
 - Prothèse amovible totale maxillo mandibulaire
 - Implantologie oro-faciale et prothèse sur implant
 - Orthopédie dento faciale
 - Occlusodontie
 - Analyse et conception technique
 - Prothèse partielle amovible métallique
 - Conception & fabrication assistée par ordinateur et nouvelles technologies
- ✓ **Domaine transversal, sa fonction est organisée autour des domaines de compétence suivants :**
 - Commercialisation
 - Gestion économique et financière
 - Gestion ressources humaines
 - Formation du maître d'apprentissage
 - Stratégie d'entreprise et conduite de projet
 - Module professionnalisé en gestion de production et démarche qualité
 - Langue vivante professionnelle



Il est à noter que les diplômes de la formation initiale niveau V, IV et III sont aussi accessibles tout au long de l'activité professionnelle, par la voie de la formation continue (dite de promotion sociale).

Pour les plus de 25 ans

Des possibilités de reconversion professionnelle sont offertes dans le cadre de la loi. Pour cela, il est nécessaire de se renseigner auprès de **pôle emploi**.

Statut de salarié

Une dernière possibilité consiste à être embauché dans un laboratoire de prothèse dentaire comme "employé en prothèse dentaire". Cet ouvrier spécialisé pratiquera un travail déterminé et pourra suivre des cours dans le cadre de la formation continue.

La validation des acquis de l'expérience

La modernisation sociale ouvre un nouveau droit, celui de faire valider par des professionnels l'expérience pour obtenir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle. Proposition inscrite dans le Code du Travail, consacre la reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle.

Les équivalences de diplôme

Les équivalences de diplôme ne concernent que les ressortissants de pays appartenant à la Communauté européenne. Pour tous les autres ressortissants, il s'agit d'une équivalence de niveau.

**Pour faire les démarches nécessaires,
consulter le site Internet : CIEP.fr**

Qu'est-ce qu'un CQP ?



Un CQP est une reconnaissance professionnelle nationale définie et mise en œuvre paritairement par la profession. C'est un :

- ✓ **Certificat** : un document officiel reconnu par l'ensemble des entreprises de la branche professionnelle.
- ✓ **De Qualification** : il certifie qu'un salarié maîtrise les compétences d'un emploi donné.
- ✓ **Professionnelle** : ce sont les compétences constitutives d'un emploi propre à la branche professionnelle.

Un CQP vise à reconnaître les compétences mises en œuvre par les salariés sur des métiers propres à la profession.

Le dispositif des 3 Certificats de Qualification Professionnelle est créé et fonctionne sous contrôle des partenaires sociaux de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Convention Collective Nationale des Prothésistes Dentaires et Personnels de laboratoires de Prothèse Dentaire.

- ✓ **CQP CPES de spécialisation Céramique et Occlusion**
- ✓ **CQP CPES de spécialisation Prothèse Amovible Complète**
- ✓ **CQP Orthodontie**

A qui s'adressent ces CQP ?



- ✓ **Les deux CQP de spécialisation "CPES Céramique & Occlusion" et "CPES Prothèse Amovible Complète"**, s'adressent prioritairement aux prothésistes dentaires qualifiés, titulaires des qualifications de niveau III et aux Techniciens en Prothèse dentaire de niveau IV, de la filière de formation en prothèse dentaire.

Ces spécialisations sont également accessibles aux techniciens en Prothèse dentaire justifiant de 2 années d'expérience professionnelle dans l'activité, sous réserve d'avoir satisfait à l'examen de sélection à l'entrée en formation.

- ✓ **Le CQP Orthodontie** s'adresse aux techniciens en Prothèse dentaire ayant au moins 2 années d'expérience professionnelle dans l'activité, sous réserve d'avoir satisfait à l'examen de sélection à l'entrée en formation.



Comment obtenir un CQP ?



✓ Par la voie classique de la formation continue

Suivi d'une formation dans un des centres habilités. Les actions de formation permettant l'obtention d'un CQP se déroulent dans le cadre des dispositifs de la formation continue.

L'évaluation et le contrôle de l'acquisition des connaissances et aptitudes professionnelles liées à l'emploi se réalisent à travers trois outils :

✓ **Évaluation des activités par un tuteur en entreprise** : un tuteur est nommé dans l'entreprise. Il évalue le niveau de maîtrise des activités que recouvre l'emploi du candidat, sur la base d'une grille d'évaluation définie en amont.

✓ **Évaluation des connaissances par le ou les formateurs** : les formateurs évaluent le niveau de connaissance sur les différents domaines liés à l'emploi occupé par le candidat. Cette évaluation est réalisée lors d'épreuves finales écrites et pratiques.

✓ **Synthèse de l'évaluation par un Jury** : un jury de professionnels se réunit. Il procède à une évaluation du candidat lors d'une épreuve orale. Puis, il prend en compte l'ensemble des résultats obtenus en continu et au cours des épreuves finales pour décider de l'attribution du CQP.

Dans l'hypothèse où le jury ne peut produire un avis favorable pour la délivrance du certificat, il indiquera les domaines de compétences qui devront faire l'objet d'un approfondissement et d'une nouvelle évaluation.

La durée de validité d'une épreuve acquise ne pourra excéder deux années, l'ensemble des épreuves du CQP pouvant être préparé dans une ou plusieurs entreprises.



✓ Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

En renseignant un dossier de candidature (à retirer auprès de l'organisme de formation décernant la formation au CQP concerné) permettant de décrire en détail la formation et l'expérience professionnelle du candidat et de justifier d'au moins 3 années d'activité professionnelle en rapport avec la certification visée.

Ce dossier est évalué par un jury de professionnel organisé par la CPNE pour décider de l'attribution partielle ou totale du CQP.

Dans le cas d'une validation partielle, le jury indiquera les domaines de compétences devant faire l'objet d'un approfondissement et d'une nouvelle évaluation.

Le candidat disposera de 5 ans pour justifier de l'acquisition des compétences. Celles-ci pourront être acquises au cours d'une nouvelle expérience professionnelle ou par la formation.

CQP CPES de spécialisation en Céramique et Occlusion



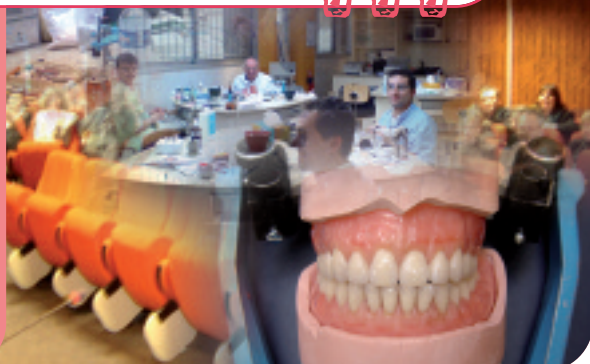
- ✓ Diagnostiquer un cas prothétique et définir un schéma directeur
- ✓ Planifier et organiser le travail à réaliser
- ✓ Concevoir et réaliser tous les travaux prothétiques dans ce domaine y compris ceux correspondant à des cas complexes de la prothèse dentaire
- ✓ Formuler des propositions d'amélioration



CQP CPES de spécialisation en Prothèse Amovible Complète



- ✓ Diagnostiquer un cas prothétique et définir un schéma directeur
- ✓ Planifier et organiser le travail à réaliser
- ✓ Concevoir et réaliser toutes les réhabilitations amovibles complètes, y compris celles correspondant à des cas complexes
- ✓ Formuler des propositions d'amélioration



CQP Technicien qualifié en Orthodontie



- ✓ Recueillir et traiter l'ensemble des informations nécessaires à la fabrication
- ✓ Planifier et organiser le travail à réaliser
- ✓ Fabriquer le modèle d'étude et/ou de travail
- ✓ Concevoir et fabriquer les appareils orthodontiques simples : fixes ou amovibles
- ✓ Maintenir le poste opérationnel

